

Saint-Denis, le 25/02/2009



**DIRECTION DE L'ÉVALUATION
DES DISPOSITIFS MÉDICAUX**
Département des vigilances
DVI-DOC9

A l'attention des correspondants locaux de
matéiovigilance et directeurs d'établissement de
santé pour diffusion aux services concernés.

M
A
T
E
R
I
O
V
I
G
I
L
A
N
C
E

**Information concernant les lève-personnes mobiles Uno, Viking S, Viking XS
et LikoLight – Liko France**

La société LIKO France a adressé le 16 février 2009 une information relative aux lève-personnes mobiles Uno, Viking S, Viking XS et LikoLight, à l'attention de l'ensemble des sites utilisateurs en France.

Cette information fait état d'un risque de désolidarisation de la barre inclinée du dispositif pouvant entraîner une chute du patient.

Dans l'attente de la mise en œuvre de l'action corrective sur chaque site dans un délai maximum d'un an, consistant en l'ajout d'une pièce (OuterTube), Liko France recommande aux utilisateurs de procéder au moins une fois par jour à une procédure d'inspection de ces dispositifs pour évaluer si le dispositif peut continuer ou non à être utilisé dans les services concernés. La procédure d'inspection est décrite dans le [courrier adressé](#) par Liko France aux utilisateurs.

S'il vous est difficile d'organiser cette procédure de vérification, nous vous recommandons, si vous disposez de solutions alternatives, de cesser l'utilisation des lève-personnes concernés jusqu'à ce que la modification soit apportée au dispositif.

Tout incident ou tout risque d'incident grave sur ces dispositifs médicaux doit être déclaré dans le cadre de la matériovigilance à l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé – département des vigilances – Tél : 01.55.87.37.78, dedim.ugsv@afssaps.sante.fr, Fax : 01.55.87.37.02.